

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01045

Numéro SIREN : 453 889 065

Nom ou dénomination : 4N

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2018 sous le numéro de dépôt 4721

caté/conforme

4N

Société par actions simplifiée
au capital de 108 780 euros
Siège social : 5 rue Louis Prével
06000 NICE

4721

453889065 RCSNICE

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU**

10 JUIN 2017

EXTRAIT

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant 10 720 euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur 245 349 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 10 720 euros.

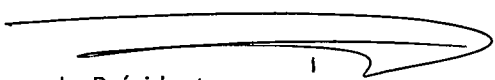
Affectation :

- au report à nouveau 10 720 euros.
- Solde du report à nouveau créditeur 256 069 euros.

Exercice	Dividende distribué
2013	néant
2014	néant
2015	néant

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité


Le Président

SAS 4N

5 AV LOUIS PREVEL

06000 NICE

Copie certifiée conforme

DOSSIER FISCAL

4N SAS

5, rue Louis Prével - 06000 - NICE
Siret : 453 889 065 00018 - APE 6420Z

Certifié Conforme

Doyle Netela
Président



NOVANCES

EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

Désignation de l'entreprise : SAS 4N		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 5 AV LOUIS PREVEL		06000 NICE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 45388906500018		Néant ☐	

		Exercice N clos le 13 11 22 01 7		N-1 13 11 22 01 6			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 000	100		
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	1 000	100		
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
			En cours de production de biens	BN	BO		
			En cours de production de services	BP	BQ		
			Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
			Marchandises	BT	BU		
		CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
			Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
			Autres créances (3)	BZ	CA	641	999
			Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) 70		CD	CE	69 272	1 144	
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	319 751	394 398	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
		TOTAL (III)	CJ	CK	389 664	396 540	
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
			Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		IA	390 664	1 000	389 664	396 640

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS 4N

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.08.....7.8.0.....)	DA	108 780	108 780
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	26 635	26 635
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	256 069	245 349
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(6 754)	10 720
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	384 729	391 484
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 315	2 666
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 800	1 800
	Dettes fiscales et sociales	DY	820	610
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		80
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 935	5 156
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	389 664	396 640
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	4 935	5 156
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS 4N						Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{	FD		FE		FF	
			FG	8 100	FH		FI	8 100
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 100	FK		FL	8 100	22 775
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	0	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 100
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 863	12 632
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	349	172
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements*			GA	100	334
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
		Autres charges (12)				GE	1	1
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 312	13 139
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 788	9 637
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	485	1 082	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	485	1 082	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	19		
	Différences négatives de change				GS	12 020		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	12 039		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(11 554)	1 082
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(9 766)	10 720

Désignation de l'entreprise : SAS 4N

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 012			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 012			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 012			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 597	23 858		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	18 351	13 139		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(6 754) 7	10 720		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	HY	IG	2 945		
						produits de locations immobilières
	(3) Dont {	HP	HQ			
						- Crédit bail mobilier *
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
						- Crédit bail immobilier
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	RD			
						Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)
	(9) Dont transferts de charges					
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Règlement en trop				67		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		
Ecart de change				2 945		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 4N

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW	KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 000	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL	LM	
	TOTAL III					LN	1 000	LO	LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T
		Autres participations					8U		8V	8W
Autres titres immobilisés					1P		1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U	1V		
TOTAL IV					LQ		LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	1 000	ØH	ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		3		4		
				à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7	ØW	
		Autres participations			IO		ØX	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B	2C	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	NK	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	ØL	1 000	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

NOVANCES

Désignation de l'entreprise : SAS 4N

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	900	QM	100	QN		QO	1 000
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	900	QV	100	QW		QX	1 000
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	900	QP	100	QQ		QR	1 000

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
	Inst. techniques nat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

NOVANCES

Désignation de l'entreprise : SAS 4N

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS 4N

Néant ☐ *

CADRE A ETAT DES CREANCES

Montant brut
1A 1 an au plus
2A plus d'un an
3DE L'ACTIF
IMMOBILISE

Créances rattachées à des participations

UL

UM

UN

Prêts (1) (2)

UP

UR

US

Autres immobilisations financières

UT

UV

UW

DE L'ACTIF CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

VA

Autres créances clients

UX

Créance représentative de titres
prêtés ou remis en garantie *

UO

ZI

Personnel et comptes rattachés

UY

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

UZ

Etat et autres

Impôts sur les bénéfices

VM

collectivités

Taxe sur la valeur ajoutée

VB

641

641

publiques

Autres impôts, taxes et versements assimilés

VN

Divers

VP

Groupe et associés (2)

VC

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

VR

Charges constatées d'avance

VS

TOTAUX

VT

641

VU

641

VV

RENOIS

(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

VD

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VE

CADRE B ETAT DES DETTES

Montant brut
1A 1 an au plus
2A plus d'1 an et 5 ans au plus
3A plus de 5 ans
4

Emprunts obligataires convertibles (1)

7Y

Autres emprunts obligataires (1)

7Z

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

VG

à plus de 1 an à l'origine

VH

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

8A

Fournisseurs et comptes rattachés

8B

1 800

1 800

Personnel et comptes rattachés

8C

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

8D

Etat et

Impôts sur les bénéfices

8E

autres

Taxe sur la valeur ajoutée

VW

820

820

collectivités

Obligations cautionnées

VX

publiques

Autres impôts, taxes et assimilés

VQ

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

8J

Groupe et associés (2)

VI

2 315

2 315

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

8K

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

ZZ

Produits constatés d'avance

8L

TOTAUX

VY

4 935

VZ

4 935

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

VJ

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

VL

(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice

VK

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS 4N		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7									
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible *				à réintégrer :		
			de son conjoint										
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
							- imposées au taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme						
							- Plus-values soumises au régime des fusions						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													
										TOTAL I			
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *													
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						
							- imposées aux taux de 0 %						
							- imposées aux taux de 19 %						
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
							- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %													
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*													
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A							
Mesures d'incitation à l'investissement	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												
	Majoration d'amortissement *												
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													
										TOTAL II			
III. RÉSULTAT FISCAL													
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI									
		déficit (II moins I)											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN									

Désignation de l'entreprise : SAS 4N

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	47 619
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	47 619
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	6 754
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	54 373

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237^c septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie certifiée conforme

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS 4N										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	245 349	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	10 720		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	256 069		Report à nouveau	ZG	256 069				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	256 069	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :										Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	143	234			
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	1 543	3 311			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont versements aux organisations professionnelles et professionnelles)			ES		ST	4 177	9 088			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	5 863	12 632			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	349	172			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS		9Z					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	349	172			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					YY	1 633	4 555			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	427	834			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*					QB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					QS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)					
						Si oui cocher 1 Sinon 0					
						ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %	JK				
						Plus-values à 19 %	JM				
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %	JN				
						Plus-values à 19 %	JP				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 4N

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 4N

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12,8 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
❶		❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 4N	Néant ☒ *
--------------------------------------	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie certifiée conforme

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 4 5 3 8 8 9 0 6 5 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4N

ADRESSE (voie) 5 AV LOUIS PREVEL

CODE POSTAL 06000 VILLE NICE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 940

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique NATELLA Prénom(s) ROGER
Nom marital % de détention 50.03 Nb de parts ou actions 1 471
Naissance : Date 241251 N° Département 57 Commune VERGAVILLE Pays
Adresse : N° 5 Voie AVENUE LOUIS PREVEL
Code postal 06000 Commune NICE Pays

Titre (2) Mme Nom patronymique Prénom(s) IDA
Nom marital NATELLA % de détention 49.97 Nb de parts ou actions 1 469
Naissance : Date 121057 N° Département 57 Commune DIEUZE Pays
Adresse : N° 5 Voie AVENUE LOUIS PREVEL
Code postal 06000 Commune NICE Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.